

SÉJOUR MONTAGNE ÉTÉ 2021

Enfants
7 - 12 ans
Ados
13 - 16 ans



2 semaines de bonheur, au coeur des Pyrénées

- Vous aimez la montagne, vous rêvez de balades en liberté, venez découvrir les grands espaces de nature dans la douceur des Hautes-Pyrénées au Centre de vacances "Chêne et Roc".
- Multi-activités en pleine nature, randonnée découverte, tir à l'arc, VTT descente, accrobranche, rafting encadré par des accompagnateurs Brevet d'Etat DDJS.
- Durant le séjour l'équipe d'animation privilégie au maximum la vie de groupe, la prise d'initiatives et l'expression des enfants (chants, jeux, veillées, etc...).



Du Samedi 10 Juillet au Samedi 24 Juillet 2021
Du Samedi 24 Juillet au Samedi 7 août 2021

Inscriptions :

Centre de Vacances "Chêne et Roc"
Route de St Lary – Cadéac 65240 ARREAU
Tél : 05 62 40 76 80 – Portable 06 80 84 80 28



Pour en savoir plus :

www.centre-vacances-pyrenees.com
Email : contact@centre-vacances-pyrenees.com



Pour tous informations complémentaires sur le séjour, renseignements en Bretagne :

Mme Michelle MONOT.....Tél : 06 83 03 18 92 – Mr Jean Pierre LAE..... Tél : 06 12 95 60 66

Coût

Prix du séjour : Enfants (de 7 à 12 ans)**605 € TTC**

Ados (de 13 à 16 ans).....**655 € TTC**

Le tarif du séjours comprend :

- o La pension complète.
- o Le voyage aller retour.
- o Les activités.
- o L'assurance assistance.

Modalités de règlement :

- o Acompte de **200 € à l'inscription, le solde (du prix du séjour) est exigible un mois avant le départ** (à adresser avec les pièces obligatoires pour constitution du dossier d'inscription).
- o Par chèque bancaire à l'ordre de "Association Chêne et Roc", (Possibilité de paiement étalé 4 Chèques maximum).
- o Par chèques vacances (avec le talon supérieur).
- o Joignez vos BONS DE VACANCES avec le montant journalier (CAF, MSA)
- o Joignez l'**original des attestations** de prise en charge (Services sociaux, CCAS, etc...).



Constitution du dossier de pré-inscription :

- o Joignez le(s) bulletin(s) d'inscription(s) avec le chèque d'acompte.
- o Bons de vacances et autres aides,
- o Joignez l'**original de l'accord de prise en charge** par l'organisme payeur avec adresse complète et nom de l'interlocuteur (Services sociaux, CCAS, etc...).

Tout dossier de pré inscription incomplet ne sera pas pris en compte

A mettre dans les valises !!

Pour la montagne absolument

- 1 paire de **chaussures de marche montantes**, 1 paire de tennis.
- 1 vêtement imperméable avec capuche.
- 1 ou 2 pull-overs.
- 1 casquette et 1 crème solaire.
- 1 nécessaire de camping (1 assiette alu, couvert, 1 gourde, 1 couteau bout rond...).
- 1 lampe de poche.
- 1 paire de lunettes de soleil (verres filtrants n°3 mini)
- **1 sac à dos résistant (30 à 50 litres).**
- **1 tapis de sol.**

Pour la vie quotidienne

- **1 Drap housse, 1 drap de dessus obligatoire, 1 housse de traversin** (pour lit de 90).
- **1 sac de couchage obligatoire pour les camps.**
- 1 sac de linge sale.
- Des sous-vêtements pour chaque jour (sous-vêtement, chemises, chaussettes, tee-shirts...),
- Pantalons et pulls chauds de rechange et/ou survêtement de sport,
- 1 maillot de bain pour la piscine,
- Pyjama, linge et affaires de toilette.
- 1 paire de chaussons pour le chalet.
- 1 paire de chaussures confortables.

Tout le **linge** doit être marqué au nom de l'enfant, le Centre de vacances n'est pas responsable du linge perdu. Le linge n'est pas lavé pendant le séjour (sauf incidents...)

L'argent de poche : Nous conseillons une somme de 10 à 30 €, selon la durée du séjour pour les petites dépenses personnelles de votre enfant.

Médicaments : aucun médicament (ex : doliprane) ne peut être donné aux jeunes sans ordonnance, même si ce dernier ne requiert pas de consultation médicale.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou d'objets de valeurs.

- Le Centre de vacances « Chêne et Roc » est un **accueil collectif de mineurs** donc **la cigarette est strictement interdite**.
- Venir au Centre de Vacances suppose de la part de chacun, un effort... de gentillesse, de participation et d'attention, de respect de l'autre, pour que chacun dans le groupe vive ses vacances et se sente le plus à l'aise possible.
- Pour les parents, inscrire son enfant, c'est adhérer à l'association "Chêne et Roc" et être appelé à participer à l'assemblée générale qui aura lieu en Novembre.

Constitution du dossier :

Pièces obligatoires à fournir après réception du courrier de confirmation d'inscription

1. **La fiche sanitaire de liaison à compléter** (elle vous sera adressée avec la confirmation d'inscription).
2. **Certificat de vaccination, ou copie page vaccination du carnet de santé.**
3. **Certificat médical** de non contre indication à la pratique des activités physiques,
4. **Test préalable aux activités nautiques de 50 m avec passage sous l'eau.**
5. **Carte européenne (carte originale)**, à retirer à votre sécurité sociale (indispensable pour accompagner les copains en Espagne).
6. **Carte d'identité obligatoire (carte originale).**
7. **Autorisation de sortie du territoire (AST)**, imprimé Cerfa N°15646-01 à retirer sur le site.
8. **Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile" obligatoire** (à demander à votre assureur).

En cas d'effectifs insuffisants 3 semaines avant le départ, l'association se réserve le droit d'annuler le séjour. Les familles seront informées immédiatement et l'acompte remboursé.

Horaires !!

Départ le soir

Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet)	19 h 30
Briec Restaurant Chaudron Glazick (Echangeur Kerlez)	20 h 15
Quimperlé (parking centre Leclerc)	21 h 10
Vannes (parking centre commercial Carrefour)	22 h 40
La Roche Bernard (Aire de Marzan).....	23 h 15
Nantes (Aire de la Grassinière)	0 h 30
Niort-La Crèche (péage sortie n°11 sur l'A 83)	2 h 30
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62).....	5h 45
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64)	7h45
Arrivée Arreau.....	8h 50

Retour le matin

Départ Arreau	20 h 30
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64)	22h 15
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62)	23h 30
Niort (péage sortie n°11 sur l'A 83)	3h 00
Nantes (Aire de la Grassinière)	4 h 55
La Roche Bernard (Aire de Marzan).....	5 h 45
Vannes (parking centre commercial Carrefour)	6 h 35
Quimperlé	8 h 50
Briec.....	9 h 35
Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet)	10 h 30

Friandises, et boissons (**eau minérale uniquement**) sont admises pour passer une meilleure nuit, il est cependant recommandé de prendre son repas avant le départ, l'arrivée sur le site étant prévue pour le petit déjeuner !